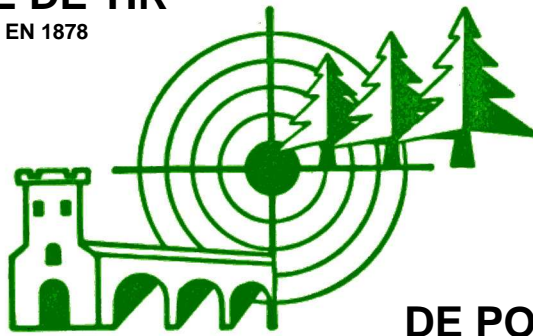


SOCIÉTÉ DE TIR

FONDÉE EN 1878

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE TIR



LIGUE RÉGIONALE DE
FRANCHE-COMTE-BELFORT

DE PONTARLIER

S.A.G. N°875 du 20 mai 1906

BRUN DANIEL

Président de la Société de Tir

14 RUE DE LA LOUVIERE

25300 VUILLECIN

Tél. / FAX : 03 81 39 47 64

E-mail : daniel.brun5@orange.fr

Site Internet : tirpontarlier.info

Pontarlier, le 10 octobre 2009

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 Octobre 2009

L'an deux mille neuf et le 9 octobre à 20h30, les membres de l'association dénommée Société de tir de Pontarlier, dont le siège social est à Pontarlier, se sont réunis en assemblée générale au stand des poudrières, sur convocation du 31 août 2009, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuellement de mandataire.

Seuls membres composants l'assemblée à ce jour.

Membres convoqués : 131 Membres pouvant participer au vote (à jour de cotisation) : 89

Membres présents : 29 Membres représentés : 20

M. Daniel BRUN préside la séance en sa qualité de président de l'association.

Mme Marie-Françoise BRUN est secrétaire de séance en sa qualité de trésorière adjointe de l'association.

M. Jean VIEILLE-PETIT est scrutateur de séance en sa qualité de trésorier de l'association.

Le Président ouvre la séance puisque le quorum est atteint.

Le Président remercie toutes les personnes présentes ou représentées à cette assemblée.

M. Daniel DEFASNE adjoint aux sports est présent, M. le Maire Patrick GENRE s'est excusé, étant retenu à la même heure pour une autre réunion.

1 – Approbation du compte rendu de l'AG de la saison 2008 :

Approuvé à l'unanimité

2 – Rapport moral du président :

- Cette année sportive s'est passée de façon encore plus satisfaisante que les autres années, du point de vue résultats bien sûr, vous le verrez suite au rapport sportif, mais aussi par la fréquentation de plus en plus importante aux entraînements le samedi et le dimanche, les pas de tir sont pratiquement tous occupés au "50 mètres". La fréquentation au "10 mètres" en est de même puisque le mercredi 5 tireurs ont dû attendre que d'autres finissent pour pouvoir s'entraîner, alors qu'il y a encore 4 ans en arrière nous étions souvent 2 ou 3 seulement présents à ces entraînements.
- Concernant encore les engagements des membres du club au sein de la Ligue et du Département, nous avons M. Jean VIEILLE-PETIT qui est le nouveau Président de Ligue et qui est aussi élu membre de la F.F.Tir. Pour ne pas être en reste, je suis également élu président du Comité Départemental du Doubs.
- Nous étions 124 licenciés pour la saison 2008 – 2009 et 7 cartes de membres, principalement des jeunes biathlètes. Sur les 131 membres du club, il en y a 27 du sexe féminin.

- Normalement, nous allons nous déplacer à Villingen pour la Pentecôte, nous en parlerons tout à l'heure.
- Nous avons aussi acheté un Scatt, l'occasion s'étant présentée, qui va nous servir pour l'entraînement (appareil qui suit tous les bougés depuis l'arrivée en cible jusqu'après le départ du coup).
- Cette année le succès de la journée grillades ne s'est pas démenti puisque 87 personnes y ont participé.

Approuvé à l'unanimité

3 – Compte rendu sportif :

La saison 2008 avait été un excellent cru (voir compte rendu), la saison 2009 est encore meilleure avec 15 médailles aux différents championnats de France, 2 médailles aux championnats d'Europe et une médaille aux jeux méditerranéens.

- Jérémy Monnier champion d'Europe et champion de France à 10 mètres.
- Jérémy et Yohan Monnier vice-champions d'Europe junior par équipe associé à Mickaël d'Halluin.
- Emilie Evesque médaille de Bronze au 3X20 aux jeux méditerranéens.

Suite aux résultats des championnats régionaux, petit rappel 18 places par équipes aux divers championnats régionaux et 4 places pour les écoles de tir.

Au 10 mètres à Chambéry : 10 participants :

- Jérémy, Yohan Monnier et Maxime Bessot sont également champion de France junior par équipe en prenant la 1^{ière}, 5^{ième} et 10^{ième} place en individuel sur 85 tireurs sélectionnés. Je vous rappelle que pour être qualifié au championnat de France, il existe des quotas au 10 mètres : 85 qualifiés, et au 25 – 50 mètres : 56 qualifiés.
- Médaille de bronze pour les cadets en équipe avec Pierre Bessot, Thomas Ferreira et Dorian Monnier.
- En pistolet Brun Daniel est médaille d'argent S3 en pistolet vitesse.

En écoles de tir à Albi : 9 participants :

- Alicia Vouillot est championne de France à la carabine en benjamin fille.

Au 50 mètres à Volmerange : 17 participants :

- En Dame 1 : médaille d'argent en 3X20 pour Emilie Evesque et une 4^{ième} place au 60 balles couché.
- En junior garçon : médaille d'or pour Jérémy Monnier au 3x40 et médaille d'argent au 60 balles couché.
- En junior fille : Eva Stampolidis médaille de bronze au 3X20.
- En minime fille : Anouck Billod-Morel médaille d'argent au 60 balles couché.
- Une 4^{ième} place pour Daniel Brun au 60 balles couché.
- Une 5^{ième} place pour Alexandre Abrami au 60 balles couché.
- Et par équipe Jérémy, Yohan et Dorian Monnier sont champions de France aux 3X40.
- Sybille Barthet, Virginie Richard et Eva Stampolidis sont championnes de France en junior fille au 60 balles couché.
- Alexandre Abrami, Patrice Fumey et Victorien Vouillot sont champion de France minime au 60 balles couché.
- Pierre Bessot, Thomas Ferreira et Damien Rognon médaille d'argent au 60 balles couché en cadet garçon.
- Pierre Bessot, Dorian Monnier et Damien Rognon médaille d'argent au 3x20 en cadet garçon.

Championnat de France des Clubs par équipe 10 mètres Adultes 11^{ième} et Ecoles de tir 5^{ième}, carabine 50 mètres 4^{ième}.

Pourvu que cela dure.

Approuvé à l'unanimité.

4 – Compte rendu financier :

Le trésorier détaille le compte d'exploitation (voir annexe), et les vérificateurs aux comptes, représentés par Mrs Bruno Billod-Morel et Jean-Louis Meyer, donnent lecture du compte rendu de l'audit.

Le Trésorier précise à l'assemblée que si une personne veut contrôler les comptes de l'année, elle doit le faire maintenant. Les pièces comptables et factures sont à disposition des membres. Il remercie Marie Françoise Brun pour le travail qu'elle fait.

Quitus est donné au trésorier.

Approuvé à l'unanimité.

5 – Nomination de 2 vérificateurs des comptes pour l'exercice 2008 – 2009 :

- Messieurs Jean-Louis Meyer et Bruno Billod-Morel sont reconduits.

6 – Augmentation du prix des licences pour la saison 2010 – 2011 :

Le Président demande l'augmentation de 5€ par licences (la Fédération, la Ligue et le Département demanderont 1€ de plus) le prix des licences pour la saison prochaine seront de 80 € pour les adultes et 55 € pour les jeunes, et 55 € pour les cartes de membres.

Approuvé à l'unanimité

7 – Visites médicales à 18 h 45 au centre sportif municipal :

- Mardi 19 octobre 2009 et le mercredi 17 novembre 2009.

8 – Loto les 09 et 10 janvier 2010 :

Toutes les personnes disponibles seront les bienvenues, un rappel sera fait avant le loto.

9 – Déplacement à Villingen :

Suite à la décision du comité pas plus de 30 personnes pour ce déplacement. Une réunion sera faite avant le déplacement.

10 – Projet de Modernisation du stand 50 mètres :

Le président donne la parole à M. Jean VIEILLE-PETIT.

Les rameneurs datent des années 80 et commencent à être vétustes, il serait bon de prévoir leur remplacement. Il souhaiterait que nous achetions des cibles électroniques en augmentant la capacité à 24 cibles, nous pourrions organiser le Championnat de France des clubs et d'autres championnats que la fédération nous proposerait.

Le budget serait d'environ 100 000 € pour la ciblérie. Il sera fait des devis et des demandes de subventions auprès du conseil général et du conseil régional.

Le trésorier propose également aux membres de faire un don à l'association qui leur permettrait d'avoir une réduction d'impôts. Il leur suffirait d'abandonner les aides versées chaque année, et la société de tir leur fournirait une attestation à joindre à la déclaration d'impôt. La réduction d'impôt s'élève à 66% des dons (sous réserve de ne pas dépasser un certain plafond). En 4-5 ans, il serait possible de provisionner les sommes nécessaires aux travaux, et ne pas mettre en péril la trésorerie du club.

- Il sera fait un sondage auprès des membres pour leur demander leur avis.

M. Daniel Defrasne précise que les subventions de la ville devraient baisser de 10 % l'année prochaine.

11 – Questions diverses :

Inscriptions aux divers championnats :

Le planning prévisionnel sera envoyé avec une demande de réponse pour une date définie, aucun rappel ne sera fait. Les tireurs n'ayant pas répondu dans les délais s'inscriront directement auprès du responsable de la compétition, paieront leurs engagements et ne seront pas défrayés pour leur déplacement. Les retardataires pénalisaient actuellement les autres tireurs dans leur choix.

Le président demande à M. Daniel Defrasne s'il serait possible d'avoir un drapeau avec les armoiries de la ville de Pontarlier, M. Daniel Defrasne fera une demande auprès de l'OMS.

La parole est donnée à Monsieur Daniel Defrasne Adjoint aux sports.

Il nous remercie de l'invitation et félicite la Société pour les bons résultats obtenus lors de la saison dernière et nous encourage à continuer. Le projet de modernisation lui semble opportun, et le fait de provisionner des fonds avant de lancer les travaux lui semble être très raisonnable en cette période de crise qui semble s'installer durablement.

La séance est levée à 22 h 15.

**Le Président,
Daniel BRUN**

**La secrétaire,
Marie-Françoise BRUN**

**Le scrutateur,
Jean VIEILLE-PETIT**